

# **LISTE DES DELIBERATIONS**

## **DE LA SÉANCE**

### **DU 8 JANVIER 2024**

*L'an deux mil vingt-quatre, le huit janvier, le Conseil Municipal de la Commune s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la Présidence de Monsieur BOULAY Jean Albert, Maire.*

*M. Jacky BIGOT a été élu secrétaire.*

*Convocation du 4 janvier 2024*

**PRESENTS** : Mesdames KROVIARSKI-PORTEVIN Bénédicte, CARMINATI Catherine, TOURNEAU Guylaine, BIGOT Laëtitia, LE GALL Céline, Messieurs BOULAY Jean Albert, RIDOR Gérard, BIGOT Jacky, AMIOT Michel, M. BOURDON Jean-Marie, M. BEAUNÉ Christian, M. RIGOLLET Alain, M. ABDALLAH Georges, THERET Jean-Pierre.

**ABSENTE ET EXCUSEE** : Mme CABIROL Marie-Christine qui donne procuration à M. ABDALLAH Georges.

*Nombre de membres du conseil : 15*

*Nombre de présents : 14*

*Nombre de votants : 15*

#### **Approbation du procès-verbal du 18 décembre 2023**

*Le procès-verbal du 18 décembre 2023 est approuvé à l'unanimité.*

#### **FINANCES LOCALES : Engagement des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2024**

*Le Conseil municipal est saisi afin d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement du budget principal, avant le vote du budget primitif 2024, dans la limite d'un montant de 128 850.56 € TTC, selon la répartition ajustée suivante :*

Chapitre ou opération	Imputation budgétaire	Nature de la dépense	Montant
	M57		
Chapitre 20	203	Étude éclairage public	2 500.00 €
Chapitre 21	2188	Travaux salle des fêtes	12 584.52 €
Chapitre 21	2188	Ecran + vidéo projecteur + micro salle des fêtes	903.07 €
Chapitre 21	2157	Véhicule atelier communal	40 000.00 €
Chapitre 21	2157	Matériels atelier communal	17 000.00 €
Chapitre 21	2183	Matériel informatique (switch, disque dur interne, onduleur)	1 230.00 €
Chapitre 21	2157	Matériel bureautique	182.00 €
Chapitre 21	2181	Installations générales	3 000.00 €
<b>Total</b>			<b>77 399.59 €</b>

*Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité, d'accepter les propositions de M. le maire dans les conditions exposées ci-dessus.*

## **FINANCES LOCALES : Demande de subvention DETR / DSIL pour l'éclairage public**

Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité, autorise le maire à déposer une demande de subvention dans le cadre de la DETR/DSIL pour les économies d'énergies qui portera sur les projets :

- Passage en LED du réseau d'éclairage public pour un montant de 109 885.80 € TTC,
- Eclairage extérieur du parking de la salle des fêtes avec la pose de trois projecteurs pour la somme de 3 767.40 € TTC.

## **FINANCES LOCALES : Tarifs du cimetière pour l'année 2024**

- Après en avoir délibéré, l'assemblée à l'unanimité, décide d'appliquer les tarifs suivants pour le cimetière.

	<i>Durée</i>	<i>Tarifs</i>
<b>Tombes</b>		
Concession	15 ans	80.00 €
Concession	30 ans	160.00 €
Concession	50 ans	270.00 €
<b>Columbarium</b>		
Concession	15 ans	425.00 €
Concession	30 ans	640.00 €
Concession	50 ans	850.00 €
<b>Caves-urnes</b>		
Concession	15 ans	425.00 €
Concession	30 ans	640.00 €
Concession	50 ans	850.00 €

Prochain conseil le 5 février 2024

Levée de séance à 20 h 40